



CHAMBRE DE COMMERCE
DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL

SUD-OUEST EN AFFAIRES!

MÉMOIRE

AVENIR DU SECTEUR MANUFACTURIER À MONTRÉAL

Déposé par

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL

Le 15 septembre 2016

INTRODUCTION

Le secteur manufacturier à Montréal tout comme au Québec est en constant déclin depuis plus de 3 décennies.

Par contre, l'emploi en général se porte sensiblement bien à Montréal. Pour notre part, le Sud-Ouest de Montréal c'est l'Arrondissement du Sud-Ouest qui a la lourde perte.

Le Grand Sud-Ouest comprend :

- Les arrondissements de Lachine, LaSalle, Verdun et du Sud-Ouest.
- Six institutions scolaires ; L'ETS / Centech, le Cegep André-Laurendeau, La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la commission scolaire de Montréal, la commission scolaire Lester B. Pearson et la commission scolaire English Montréal;
- Quatre institutions de la santé les centres hospitaliers de Verdun, LaSalle et Lachine, en plus de l'hôpital Douglas;
- L'accès à l'ensemble des axes routiers à l'intérieur de 15 minutes;
- Une proximité avec l'aéroport de Dorval et le port de Montréal.

La CCISOM croit notamment aux éléments suivants pour améliorer et corriger la situation :

- Protéger les zones d'emploi dans le Grand Sud-Ouest de Montréal et plus particulièrement les secteurs industriels;
- Donner des outils financiers pour moderniser certains bâtiments;
- Que le transport collectif devienne un réel support à l'emploi, c'est-à-dire une meilleure desserte pour les secteurs d'emplois (parcs industriels en priorité);

- Que la formation continue soit adaptées aux réalités du Grand Sud-Ouest;
- Que la CPMT et Emploi Québec jouent un rôle beaucoup plus proactif pour le développement de la main d'œuvre;
- Qu'une stratégie d'attractivité soit mise en place;
- Que le transfert de connaissance et de technologie soit priorisé comme outil de développement;
- Création et financement d'entreprises (made in Montréal);
- Développer des outils pour favoriser le développement des zones d'emplois innovantes et performantes;
- Favoriser le virage électronique des entreprises.

Évaluer d'une manière importante

- De positionner les zones d'emploi comme moteur du développement économique de Montréal, ses arrondissements et de ses quartiers;
- D'adapter l'urbanisme aux réalités du développement des zones d'emploi;
- De mettre des mesures en place pour favoriser le développement de zones innovantes et performantes;
- D'établir une collaboration entre les acteurs et les intervenants pour la protection et le développement des zones d'emploi.

Pistes de réflexion

- Des zones intégrées à nos quartiers;
- La zone d'emploi et le quartier complet ou l'aménagement mixte et durable de nos quartiers;
- Le quartier au cœur du développement;
- Le quartier complet; moteurs du développement de Montréal;

- Permettre la cohabitation à l'intérieur d'un même bâtiment;
- Que les programmes de subvention provenant de la ville de Montréal soient vus comme un écosystème en soi;
- Que le TEC converge dans nos parcs industriels avec une desserte propre à ceux-ci;
- Que le transport actif puisse aider à développer des endroits de proximité;
- Que l'exportation devienne une pierre angulaire pour le développement des entreprises;
- Que l'on redonne la place de l'industrie légère dans nos quartiers, nos arrondissements et la ville de Montréal.

CONCLUSION

Nous considérons important qu'il y ait une convergence entre l'ensemble des intervenants à l'effet d'une synergie optimale. Un écosystème qui comprend une mise à niveau des programmes de soutien, une réglementation souple, des zones d'emploi fortes.

Il serait également de mise d'avoir un groupe de travail ou les échanges et le transfert d'information puissent se faire rapidement sans lourdeur administrative.

Un travail d'équipe nous permettra sans doute une meilleure cohésion.